

Yves Picarda a détaillé les dossiers réalisés et à venir

Ce sont des vœux dans la plus pure tradition locale qu'a présentés Yves Picarda, le maire, à la population de Rognonas, en présence du député Bernard Reynès, de la sénatrice Anne-Marie Bertrand, du conseiller régional, Jean-Marc Martin Teissère, de Corinne Chabaud (conseillère départementale) et de plusieurs maires et autres personnalités.

Entre les prestations des enfants de la chorale Sainte-Cécile, du Ruban de Provence et les remises de la médaille de la Ville, l'élu a fait un bilan de l'année 2017 et présenté les projets.

LE BILAN DE 2017

Yves Picarda a annoncé la baisse des dépenses de fonctionnement (environ 2%) en 2017. *"Ceci nous permet d'améliorer notre capacité d'autofinancement, qui était déjà bonne, et nous permettra aussi de nous adapter à une période plus contrainte si c'était le cas. Nous pourrions à maintenir nos projets d'investissements".*

Les principaux dossiers concernent la fin des travaux aux boulevards de Verdun, Joseph-Callet et De-Gaulle, et celle du chantier pour l'agrandissement et la mise aux normes des locaux des services techniques. Les travaux pour la consolidation du local des archives contemporaines de la mairie et le changement du chauffage de la mairie sont aussi achevés.

La réalisation de 14 logements sociaux aux anciens Établissements Callet, la création d'un parking aux anciens Ets Mottet



Yves Picarda a présenté ses vœux en présence de nombreux élus (député, sénatrice, conseiller régional, conseillère départementale, maires ou leurs représentants) et personnalités militaires, religieuses et du monde économique. / PHOTO N.C.-B.

et aux anciens Ets Martin, qui devrait ouvrir ces jours-ci, l'enfouissement des réseaux au boulevard de l'ancien marché et avenue de Lattre de Tassigny se sont poursuivis. Il y a eu aussi l'achat de deux maisons en centre-ville, qui vont être restaurées. *"En bref 3,5 millions d'investissements, ce qui correspond à notre vitesse de croisière depuis plusieurs années."* Enfin, Rognonas a obtenu le prix coup de cœur du jury des Villes et villages fleuris des Bouches-du-Rhône pour les

aménagement et pistes cyclables.

LES PROJETS DE 2018

"2018 ce sera une année tout aussi importante avec un montant des investissements comparable à 2017", a annoncé le maire. Avant de lister notamment la mise à disposition des 14 logements sociaux à la future résidence Joseph-Callet a priori fin juin. La commune est maître d'ouvrage. Elle les gèrera avec la présence d'un gardien. *"Une*

commission se réunira au 1^{er} trimestre pour l'attribution de ces logements selon des critères validés par le conseil municipal."

Plusieurs autres seront aménagés et gérés dans les mêmes conditions. Il y aura des travaux d'isolation et de rénovation du gymnase, du 15 juin au 15 août. Et la restauration de 14 vitraux des 23 de l'église. Ainsi que l'aménagement des arènes afin de pouvoir y réaliser des spectacles de nuit.

Yves Picarda a aussi parlé du changement de 150 éclairages par des Leds, des travaux de voiries en plusieurs endroits, qui ont déjà commencé, de la réfection de la cour du Maïoun, et de l'extension du réseau d'eau potable. Sujet important, la révision du PLU : l'enquête publique devrait démarrer en mars. La vidéo-protection va être étendue. L'actuelle déchetterie intercommunale de Barbentane/Rognonas, coté Rognonas, sera déplacée. Et les véhicules électriques pourront être rechargés sur la place du Marché.

LES AUTRES DOSSIERS

Yves Picarda a conclu en évoquant l'intercommunalité. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité deux motions ou résolutions qui vont être adressées au président de Terre de Provence et à tous les maires des communes membres sur le Min, la compétence assainissement. Enfin, il a parlé de la représentativité au sein de l'EP-CI (lire ci-dessous).

Nelly COMBE-BOUCHET

nouchet@laprovence-presse.fr

Le Min et l'assainissement au cœur de motions adressées à l'intercommunalité

Le Min. Une motion concerne le déplacement de l'actuel Min et son agrandissement. Compte tenu de l'enjeu financier (180 à 200 millions d'euros d'investissement) les élus demandent au conseil communautaire trois choses. *"Qu'un budget spécifique ou un budget annexe soit créé afin de mieux suivre tous les aspects financiers de ce dossier. Que l'équilibre financier de ce projet soit garanti. Qu'il soit divisé en plusieurs étapes chiffrées et validées au préalable par le conseil communautaire."*

L'assainissement. La deuxième motion concerne la loi NOTRe et le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement à la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2020. *"Des parlementaires proposent que cette obligation devienne seulement optionnelle ou facultative, et non obligatoire. C'est le sens de notre deuxième résolution. Nous sommes attachés à notre région municipale. Nous demandons de pouvoir choisir. Par ce vote, nous souhaitons aussi soutenir l'action des parlementaires proches de nos préoccupations, proches du*

terrain qui proposent cet amendement."

La représentativité. Enfin, Yves Picarda a évoqué la représentativité au sein de Terre de Provence à la suite des nouvelles élections à Barbentane. *"En l'absence d'accord entre les communes, la ville centre (Châteaurenard) passera de 7 représentants à 12, et six communes verront leur nombre de délégués communautaires diminué. Nous ne sommes pas favorables à un changement trop important... qui enverrait un mauvais signal à un moment où beaucoup d'autres questions se posent"*. **N.C.-B.**